

 <p>Ville de Vitré Service Direction Générale</p>	OBJET : CONSEIL MUNICIPAL	
	<i>Compte rendu de la réunion du 07 novembre 2013</i>	
Date : 12 novembre 2013	Nombre de pages : 15	Fichier : ...
Rédigé par : Déborah LETANNEUR	Validé par : Pierre LORY-FORET / Jocelyne CAYE	
<p><u>Personnes présentes</u> : M. MEHAIGNERIE, Maire, M. LEBRY, Mme DUCHESNE, M. GUERIN, Mme HALET, M. MAISONNEUVE, Mme BOUQUAY, M. BOUVET, Mme CHARLOT, M. LAPAUSE, Adjoint, Mme BUSSON, M. MOREL, M. BESNARD, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes PRACHT, CHEHABEDDINE, M. PASQUER, Mme HEINRY, MM. SOUVESTRE, TRAVERS, Mme MATHIEU, MM PERRET, BOUVIER, Mme DURAND, M. PAILLARD, Mme TIREAU, M. LECOMPTE, Mme GARDAN, MM. COIGNARD, MORIN, TORTELIER, Conseillers Municipaux.</p> <p><u>Personne(s) excusée(s)</u> : Mme BRUNET M. HERVAULT Mme CLOAREC, qui a donné pouvoir à M. MAISONNEUVE</p> <p><i>M. PASQUER a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.</i></p> <p><i>Mmes BOUQUAY absente à la question 1 ; Mme PRACHT absente aux questions 1 et 2.</i></p>		
<u>Diffusion</u> : Le Conseil Municipal et les chefs de services.		

DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1 – Marchés publics – Fourniture de matériels et consommables informatiques – Lot 1 : matériels, outils informatiques, prestations.	Marché passé avec la Société SABAA INFORMATIQUE– 35500 VITRÉ, pour un montant compris entre 20 000 € HT et 50 000 euros HT – durée 1 an reconductible 2 fois.
1.1 – Marchés publics – Fourniture de matériels et consommables informatiques – Lot 2 : consommables.	Marché passé avec la Société CALESTOR PERIWAY– 92000 NANTERRE, pour un montant compris entre 4 000 € HT et 10 000 euros HT - – durée 1 an reconductible 2 fois..
1.1 – Marchés publics – viabilisation de la ZAC de Beauvais – Lot 3 : adduction eau potable – avenant n°2.	Avenant 2 au marché 136/05 passé avec Le Groupement Plançon Bariat / TPB, plus-value de 5 465.20 € HT, montant du marché porté à 34 912,75 euros HT.
1.1 – Marchés publics – restauration de la tour du vieux Saint Martin – lot 5 : ferronnerie / métallerie – avenant n°1.	Avenant 1 au marché 57/12 passé avec la Société ACM, conclu pour un montant en moins-value de 17 991,00€ HT, montant du marché ramené à 7 246.76 euros HT.

1.1 – Marchés publics – restauration de la tour du vieux Saint Martin – lot 3 : couverture – avenant n°2.	Avenant 2 au marché 59/12 passé avec la Société HERIAU, conclu pour un montant en plus-value de 1 239,32 € HT, montant du marché porté à 89 543,20 euros HT.
1.1 – Marchés publics – Prestation d'assurance de type dommages ouvrage dans le cadre de la construction d'une passerelle piétonne	Marché déclaré sans suite – relance d'une nouvelle consultation pour l'attribution de ce marché.
1.1 – Marchés publics – Réalisation de contrôles extérieurs en phase travaux sur le projet de passerelle piétonne à la gare de Vitré – Lot 3 : contrôle extérieur des matériaux – avenant n°1	Avenant 1 au marché 21/13 passé avec la Société GROLLEMUND LABOROUTES COLMAR, conclu pour une plus-value de 330,00 € HT, montant du marché porté à 1 980,00 € HT.
1.1– Marchés publics – Prestation d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'activités d'utilité sociale axées sur la consolidation du mur du cimetière.	Marché passé avec la Structure Les Chantiers des 7 Cantons – 35500 VITRE, pour un montant de 39 515,48 € HT.
1.1 - Marchés publics – Conception d'un projet urbain sur le site de la gare sud (ancienne gare de fret) dans le cadre de la création d'un pôle d'échange multimodal s'articulant autour de la gare ferroviaire de Vitré – marché de maîtrise d'œuvre – avenant 1	Avenant 1 au marché 85/12 passé avec le Groupement TETRARC, mission DQE incluse au marché pour un montant de 41 749,00 € HT.
1.4 – Autres contrats – prestation artistique – contrat avec GIANTSTEPS.	Marché passé avec la Société GIANTSTEPS – 92370 CHAVILLE, conclu pour un montant de 6 000,00 € HT.
1.4 – Autres contrats – prestation artistique – contrat avec THEATRE DE L'ECUME.	Marché passé avec THEATRE DE L'ECUME – 56400 BREC'H, conclu pour un montant de 4 800,90 € HY.
1.4 – Autres contrats – prestation artistique – contrat avec COURANTS D'ARTS PRODUCTIONS	Marché passé avec COURANTS D'ARTS PRODUCTIONS – 75019 PARIS, conclu pour un montant de 2 400,00 € HT.
1.4 – Autres contrats – prestation artistique – contrat avec L'ORCHESTRE DE CHAMBRE ALEXANDRE STAJIC.	Marché passé avec L'ORCHESTRE DE CHAMBRE ALEXANDRE STAJIC – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE, conclu pour un montant de 11 500,00 € HT.
1.4 – Autres contrats – prestation artistique – contrat avec LE PUIITS AUX IMAGES.	Marché passé avec LE PUIITS AUX IMAGES – 77710 VILLEMARECHAL, conclu pour un montant de 3 549,10 € HT.

1.4 – Autres contrats – prestation artistique – contrat avec LOBA.	Marché passé avec Compagnie LOBA – 49100 ANGERS, conclu pour un montant de 3 209,00 € HT.
1.4 – Autres contrats – prestations artistique – contrat avec ZE BIG BAND	Marché passé avec ZE BIG BAND – 35000 RENNES, conclu pour un montant de 7 000,00 € TTC.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – Route de Balazé – Période du 01/11/12 au 30/10/13	Occupation accordée à M. BUFFET Jean-Pierre moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154,43 €/l'hectare, soit la somme de 807,22 €.
3.3 – Locations – Droit de chasse / occupation précaire d'une partie des terres situées en Montreuil-sous-Pérouse « Ville verte » 99-01 – Période du 01/09/2013 au 30/08/2014.	Droit de chasse accordé à M. Bruno FORGET moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 3,51 €/l'hectare, soit la somme de 5,10 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – Route de Rennes (en bordure de la rocade) – Période du 01/11/13 au 30/10/14.	Occupation accordée à Mme GALLAIS Marie-Annick moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154,43 €/l'hectare, soit la somme de 471,74 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – Plaisance – Période du 01/11/13 au 30/10/14.	Occupation accordée à M. GUERIN Marcel à titre gratuit pour la présente période.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en POCÉ-LES-BOIS – « Le Champ de l'Euzeraie » – Période du 01/11/13 au 30/10/14.	Occupation accordée à Mme Catherine MELOT moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154,43 €/l'hectare, soit la somme de 268,24 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – Route de Rennes – Période du 01/11/13 au 30/10/14.	Occupation accordée à M. ROSSIGNOL Yves moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154,43 €/l'hectare, soit la somme de 46,33 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en DOMAGNE – « Les Vergers » – Période du 01/09/13 au 30/08/14.	Droit de chasse accordé à M. ROINSON David moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 3,51 €/l'hectare, soit la somme de 62,78 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – Route de Bourgneuf (près du cimetière Saint Gilles) – Période du 01/11/13 au 30/10/14.	Occupation accordée à M. GUILLON Joël moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente

	période à 154,43 €/l'hectare, soit la somme de 1 520,10 €
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – « La Gautrays » Période du 08/09/13 au 08/09/14.	Occupation accordée à M. BONNAVAUD Hervé moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 150,00 €/l'hectare, soit la somme de 46,96 €
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – « La Gautrays » Période du 08/09/12 au 08/09/13	Occupation accordée à M. BONNAVAUD Hervé moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 150,00 €/l'hectare, soit la somme de 46,96 €
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en VITRE – Route de Balazé – Période du 01/11/1 au 30/10/14	Occupation accordée à M. BUFFET Jean-Pierre moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154,43 €/l'hectare, soit la somme de 807,22 €
7.10 – Divers – Contrat de maintenance (n°47561) d'un serveur de communication Alcatel Omnipcx au musée des Rochers Sévigné passé avec la Société Groupe T.C.	Contrat passé avec la Société GROUPE TC – 35517 CESSON-SEVIGNE, conclu pour un montant annuel de 346,84 € TTC, durée du contrat de 5 ans avec 1ere annuité gratuite.
7.10 – Divers – Contrat de maintenance (n°47933) de l'alarme intrusion au musée des Rochers Sévigné passé avec la Société Groupe T.C.	Contrat passé avec la Société GROUPE TC – 35517 CESSON-SEVIGNE, conclu pour un montant annuel de 300,00 € HT, durée du contrat de 5 ans.
7.10 – Divers – Musées – Régie d'avances – Acquisitions d'objets de collections, petit matériel et fournitures spécifiques – modification de l'intitulé.	Modification de décision : « régie d'avances pour l'acquisition d'objet de collection, petit matériel et fournitures spécifiques et paiement pour des activités diverses (sorties « Ville Amies des enfants »
7.3 – Emprunt – Caisse d'épargne Bretagne, Pays de Loire – Contrat n° 9613444112 d'un montant de 950 000 € - Ligne de trésorerie interactive.	Contrat passé avec la Caisse d'Épargne Bretagne, conclu pour un montant de 950 000,00 € pendant un an au taux de 1,85%.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Présentation des travaux du Conseil Municipal des enfants (CME) :

Madame MATHIEU, Conseillère Municipale, chargée du dossier CME rappelle que le Conseil concerne les classes CM1 et CM2 des établissements publics et privés.

Le mandat des Conseillers Élus par les élèves va s'achever prochainement (durée 2 ans) : les élèves de CM2 vont passer en 6^{ème}.

Les prochaines élections auront lieu fin novembre.

Deux actions proposées par le CME actuel sont en cours, elles sont présentées au Conseil par deux élèves : Aude et Anatole.

Aude présente le travail sur les incivilités qui débouche dans un premier temps sur une campagne contre les déjections canines : des affiches ont été créées, en format A3. Elles seront imprimées en plusieurs dizaines d'exemplaires et affichées en ville pour rappeler aux propriétaires d'animaux les bonnes pratiques.

Anatole : le groupe de travail sports, nature, loisirs s'est intéressé à la pratique du vélo. Avec le projet d'acquisition d'une piste d'éducation routière, qui sera géré en collaboration avec le service police, les élèves de CM1 pourront s'exercer sur cette piste à partir du printemps 2014. Les élèves ont également pris contact avec les commerçants en vélos dans le but d'envisager un service de locations de vélos.

En conclusion Madame MATHIEU remercie les enfants, les services participant au CME et informe le Conseil d'un prochain déplacement à Paris du CME avec pour objectif : la visite de l'Assemblée Nationale, de l'exposition du Jardin du Luxembourg (présentant une photo de Vitré) et une promenade découverte de Paris en bateau-mouche.

<p>Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal</p>	<p><i>Approuvé à l'unanimité</i></p>
<p>231. Budget 2013 – subventions aux associations – attributions complémentaires</p> <p style="text-align: center;">(7.5) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvé à l'unanimité</i></p>
<p>232. Budget eau 2013 – décision modificative n°3</p> <p style="text-align: center;">(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Question retirée de l'ordre du jour</i></p> <p>Pierre MEHAIGNERIE souhaite avoir plus d'informations sur la demande de financement complémentaire du SYMEVAL (Objet de la DM). En conséquence, il propose de différer l'examen de cette question au prochain Conseil Municipal.</p>
<p>233 .Budget général 2013 – décision modificative n°4</p> <p style="text-align: center;">(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p> <p>Jacques COIGNARD se dit gêné par les régularisations proposées sur le budget investissement, qui ont fait l'objet d'une discussion en commission de finances. Paul LAPAUSE répond que ces ajustements ne sont pas intégrés dans la DM de ce soir mais seront proposés au Conseil de Décembre. Pierre MEHAIGNERIE rappelle que les opérations non engagées ne sont pas reportées ; c'est pourquoi ces réajustements sont proposés.</p> <p>Paul LAPAUSE signale que dans la DM de ce soir il est proposé de reporter les crédits annulés sur le programme de la Tour Saint Martin dont les travaux se terminent plus vite qu'initialement prévu.</p>
<p>234.Camping 2013 – decision modificative n°3</p> <p style="text-align: center;">(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>

<p>235. ZAC des Ormeaux 2013 – décision modificative n°2</p> <p>(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>236. Transport urbain – Transfert de l'actif à Vitré Communauté</p> <p>(5.7) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>237. Redevance occupation du domaine public par les réseaux et ouvrages de communications électroniques – fixation du montant</p> <p>(3.5) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>238. Redevance d'occupation du domaine public – Ouvrages de gaz 2013</p> <p>(7.1)P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>239. Bilan de gestion gîte d'étape (rue pasteur)- Association tremplin</p> <p>(7.5) A. CHARLOT</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p> <p>Madame CHARLOT précise que le gîte se situe actuellement dans le grand bâtiment en face de l'immeuble dédié aux syndicats. La fréquentation du gîte baisse de 398 nuitées à 218. Le profil des randonneurs change, le gîte accueille peu de pèlerins (route de Saint Jacques de Compostelle). La commission Vie Sociale propose d'honorer la convention en cours, de diminuer, à partir de 2014, l'offre de logements qui passerait de 9 à 5 logements ou de supprimer l'offre actuelle pour s'orienter vers un accueil familial (chambre meublée chez l'habitant ou gîte) pour conserver quelques studios pour l'accueil d'urgence du CCAS (hors gîte). Pierre MEHAIGNERIE s'interroge sur cet accueil d'urgence : n'y-a-t-il pas déjà un service proposé par AIS35 ?</p> <p>Marie-Jo HALET explique que les « clients » sont dirigés vers AIS35 par le biais du 115 notamment et que les possibilités d'accueil sont atteintes, voire dépassées.</p> <p>AIS35 ne reçoit plus suffisamment de dotations, par exemple les demandeurs d'asile sont nourris le soir et logés mais ne sont plus accueillis dans la journée (suppression du repas du midi). C'est pourquoi la commission propose de réserver quelques studios pour l'urgence. Concernant le problème des dotations, il faut aider AIS 35 et attirer l'attention de l'Etat sur les problèmes posés par ces baisses de revenus.</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : AIS 35 est décidé à quitter le monastère et sollicite l'aide de la Ville pour trouver une nouvelle localisation. Le monastère est un bâtiment classé et l'extension des locaux sur place est exclue (notamment l'agrandissement des chambres..). Une piste est envisagée pour la réaffectation des cet immeuble : organisme de formation professionnelle.</p> <p>Yves LECOMPTE : Je me perds dans le débat, le sujet est-il AIS ou le Gîte ? Le devenir du monastère est un autre débat.</p>

	<p>Sur le gîte cela amène à réfléchir sur la qualité des infrastructures à Vitré. Par exemple, on veut développer des classes du patrimoine, mais les locaux d'accueil sont insuffisants, le centre aéré ne convient pas car trop loin. On constate un déficit de communication dans divers secteurs. Les clients du gîte ne sont pas uniquement des pèlerins. Il y aurait des actions à mener au niveau communication touristique « Vitré, Ville ouverte » : presse, visite des infrastructures, richesse touristique et architecturale...</p> <p>Jacques COIGNARD : avoir le nombre nécessaire de logements sociaux c'est bien, mais pour le gîte d'étapes, c'est un autre besoin à prendre en compte : il faut conserver un vrai gîte, même s'il doit être plus restreint mais ne pas mélanger les publics.</p> <p>Marie-Jo HALET : la gestion actuelle a des limites, il n'y a pas d'accueil de nuit, nécessité de sonner pour que le veilleur se déplace. Pose problème pour les randonneurs.</p> <p>Alain BOUVET rappelle le coût du service, beaucoup trop cher : 50€/nuitée pour la ville (coût annuel/nombre de nuitées) et 20€/nuitée pour le randonneur.</p> <p>Jacques COIGNARD : veut-on un Ville ouverte sur le tourisme ou pas ?</p> <p>Alain BOUVET : Nous figurons dans de nombreux circuits : Plus Beaux Détours de France, Ville d'Art et d'Histoire...</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : attention à la concurrence avec le privé (hôtels, gîtes privées...). Vitré joue son rôle d'ouverture social (AIS) mais aussi d'intégration.</p> <p>Marie-Annick BOUQUAY : il est important de conserver un gîte même de plus petites dimensions, cela mérite un travail de réflexion.</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : en effet, il faut faire des propositions avant fin décembre.</p>
<p>240. Imputation de diverses factures en section d'investissement (7.10) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>241. Garantie d'emprunt accordée à Coopérative habitat pour la SSCV Beauvais (7.3) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p> <p>Pierre MEHAIGNERIE note que dans les programmes de constructions sociales (accessions et locations) pour les années à venir, il y a beaucoup de dossiers sur Vitré. Il remarque que le produit qui marche le mieux est le PSLA (Plan social location accession) qui bénéficie d'un taux réduit de TVA (actuellement 5,5%) et de 15 ans d'exonération du foncier.</p>
<p>242. Ecole de musique – transfert actif a Vitré Communauté (5.7) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>

<p>243. Demande de subvention dans le cadre du plan patrimoine – Tour sans nom</p> <p>(7.5) M-A. BOUQUAY</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p> <p>Marie-Annick BOUQUAY précise que les travaux de la tour sans nom et de la courtine sont nécessaires et préalables à l'installation de l'ascenseur. Elle rappelle que la tour sans nom est une tour récente ce qui explique le fait qu'elle n'ait pas été nommée. Pierre MEHAIGNERIE rappelle que la Ville s'est engagée à mettre 1 million d'euros par an pour le patrimoine. L'enceinte ville, partie publique, est commencée, il convient maintenant de convaincre les propriétaires privés. La priorité sur le patrimoine reste l'ascenseur de l'Hôtel de Ville. En conclusion, les élus sur proposition de Paul TRAVERS et de Noelle TIREAU, conviennent de mener une réflexion sur le choix d'un nom pour la tour sans nom.</p>
<p>244. Demande de subvention dans le cadre du plan patrimoine – Courtine Nord</p> <p>(7.5) M-A. BOUQUAY</p>	<p><i>Approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>245. Convention tripartite pour la fourniture d'eau en gros entre ville / le SYMEVAL et Veolia – modification de la délibération n°52 du 28 mars 2013</p> <p>(1.4) J-P. LEBRY</p>	<p><i>2 abstentions : Mmes Tireau et Gardan et M.Lecompte</i></p> <p>La question avait déjà été vue au mois de mars. Michèle PRATCH et Jean-Pierre LEBRY désiraient un contrat sur 6 ans avec sécurisation de la consommation du SYMEVAL (pour éviter une renégociation du contrat Veolia). Pierre MEHAIGNERIE constate que le prix de l'eau (part fermier) n'augmente pas plus que prévu au contrat d'affermage. Jacques COIGNARD remarque que c'est le total de la facture qui intéresse le consommateur. Yves LECOMTE aurait souhaité un retour vers la régie municipale. Pierre MEHAIGNERIE rétorque que le débat a déjà eu lieu ? Le traitement de l'eau est lourd et la responsabilité du Maire risque d'être engagée. Il rappelle que s'il s'était agi d'eau souterraine et non d'eau de surface, sa position aurait été différente car le traitement était moins complexe. Jacques COIGNARD souhaite des explications sur le problème vu en commission (délibération SYMEVAL). Jean-Pierre LEBRY lui répond que ce dossier correspond à la question 232 qui vient d'être retirée et reportée.</p>
<p>246. Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics</p> <p>(1.1) M. GUERIN</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i></p>

<p>247. Commission consultative des services publics locaux – rapport annuel au Conseil</p> <p>(5.2) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i></p> <p>Paul LAPAUSE déplore les difficultés à réunir les partenaires (la commission réunit des représentants des consommateurs, des usagers, des institutionnels). Pour le prochain mandat il conviendra de se pencher sur sa composition. Des réunions ont été organisées, à des horaires différents (en journée et en soirée) sans succès.</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : Globalement Vitré dispose de services publics de qualité. Cependant les cadres peuvent percevoir la ville différemment ; actuellement Vitré Communauté mène une étude sur les éléments qui déterminent le choix d'un lieu de résidence. Il sera intéressant d'en connaître les résultats.</p>
<p>248. SYMEVAL– rapport sur le prix et la qualité du service eau 3.4</p> <p>(1.2) J-P. LEBRY</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i></p> <p>Michèle PRACHT fait 2 remarques sur le dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le SMG : l'augmentation est due à une diminution des consommations d'eau - Elle rappelle que le SMG n'a pas subventionné l'amélioration de la qualité de l'eau à Vitré – Travaux usine de la Grange. <p>Pierre MEHAIGNERIE et Jean-Pierre LEBRY déclarent partager cet avis.</p>
<p>249. SMICTOM – rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets</p> <p>(5.7) A. MOREL</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i></p> <p>Anthony MOREL, Vice-Président du SMICTOM, fait le commentaire du rapport annuel. Deux dossiers occupent actuellement, les membres du SMICTOM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La modernisation de l'usine d'incinération en fin de vie : comment et sous quelle forme doit-elle être envisagée ? - La redevance incitative ou TOMincitative. <p>De plus, pour les Vitréens, le dossier de l'agrandissement de la déchetterie sur la ZAC de la Roncinère doit être traité.</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : actuellement Vitré est solidaire vis-à-vis des autres communes – le taux étant unique, les vitréens acquittent une taxe double du fait de leur base de valeur locative beaucoup plus élevée. Ainsi, à Montautour, le coût de la collecte est plus élevé mais la taxe acquittée par les contribuables est moins élevée. Si on passait à la redevance incitative, ce serait plus intéressant pour le contribuable vitréen mais il faut en mesurer toutes les conséquences. Si on compare avec les autres communes, la taxe acquittée à vitré se situe dans la moyenne. Par ailleurs, on constate que la population revient au cœur de Ville.</p> <p>Alain TORTELIER : donc vous vous méfiez de la redevance incitative ?</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : Je ne condamne pas, mais il faut étudier.</p> <p>Alain TORTELIER : c'est la même chose que l'écotaxe : on vote et après on n'applique pas.</p>

	<p>Pierre MEHAIGNERIE : mixage à étudier pour ne pas l'appliquer d'un coup : sur l'écotaxe il faut se donner le temps de voir s'il n'y a pas de meilleure solution.</p> <p>Yves LECOMPTE : Vous l'avez votée.</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : en deux ans, beaucoup de choses ont changé. Il y a aussi le problème des entreprises étrangères.</p> <p>Pierrick MORIN : pour l'écotaxe, en Ile-et-Vilaine, seule 5% des marchandises sortent du département. Quel est le pourcentage des porcs allemands qui sont amenés en Bretagne pour être abattus ?</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE : Les déclarations en début de quinquennat ont eu des effets négatifs sur l'investissement même dans le pays de Vitré, les entreprises étrangères sont toujours en stand-by. Noelle TIREAU interpelle Pierre MEHAIGNERIE sur son blog. Elle souhaite connaître la provenance des chiffres énoncés.</p> <p>Pierre MEHAIGNERIE répond qu'il s'agit d'un sondage sur les entreprises américaines en France ; Noelle TIREAU remarque que ce n'est pas une référence très scientifique</p>
<p>250. Information au conseil municipal sur la réalisation d'un emprunt (7.3) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i></p>
<p>251. Artothèque – demandes de subvention 2012 et 2013 au titre contrat de territoire (7.5) P. LAPAUSE</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>252. Artothèque – demande de subventions (7.10) M.C. DUCHESNE</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>253. Aménagement entrée de ville route de Rennes (rd 857) : signature d'une convention avec le Conseil Régional (1.1) J.P. LEBRY</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>254. ZAC du Parc – ilot b2 – cession a Espacil (3.2) J.P. LEBRY</p>	<p><i>5 votes contre de cap à gauche (Mme Tireau, M. Lecompte, Mme Gardan et M. Coignard) ainsi que de M. Morin</i></p> <p>Pierre MEHAIGNERIE s'élève contre une réglementation de plus en plus contraignante. Sur ce dossier, les conditions, devenues draconiennes en ce qui concerne les normes de traitement obligent à une évacuation des terres en décharge de catégorie 2 et non plus en 3, comme précédemment.</p> <p>Pierrick MORIN : la pollution du site était connue depuis 9 ans. Il attire l'attention sur ce dossier. Ce site était normalement le moins susceptible d'être pollué. Monsieur MORIN n'est pas d'accord sur cette délibération : pour lui c'est un artifice pour équilibrer la ZAC.</p>

Des analyses ont-elles été faites ? Quels volumes doivent-ils être éliminés e classe 2, 3 et 1 ? L'ensemble de la zone est-il pollué ? Quid de l'information aux habitants ? Que fait-on pour la dernière tranche ? En conclusion Monsieur MORIN déclare qu'il va voter contre car c'est un tiers et non la ville qui assurera la dépollution et à cause de l'équilibre de la ZAC.

Jean-Pierre LEBRY rappelle qu'il s'agit d'un ancien site industriel. La dépollution a été prévue dès l'origine en fonction des sondages et analyses réalisées. Aujourd'hui, on a constaté un problème d'hydrocarbure. La Ville a donc fait arrêter le chantier, fait procéder à de nouvelles analyses. L'évacuation sera faite en fonction des préconisations du Cabinet HPC.

Espacil a son chantier bloqué, cela risque de poser problème pour le maçon, il faut donc agir au plus vite. Le Cabinet Environtech est chargé, pour la Ville, de surveiller le chantier et les opérations d'évacuation.

Pierre MEHAIGNERIE : Il n'y a pas d'inconvénient à ce que la ville paie l'évacuation. Pour ce qui concerne l'autre terrain – la dernière tranche – il y a un projet de l'entreprise Leclerc. Auparavant de nouveaux sondages seront faits et un débat aura lieu en fonction des résultats. Il s'agit d'un problème de normes et de réglementation qui évoluent sans arrêt, on constate un durcissement en permanence, cela risque de poser des difficultés à terme. Pierre Méhaignerie cite le Sénateur-Maire de Le Mans qui disait l'autre jour « Au rythme actuel des normes, la DREAL va asphyxier l'économie ».

Alain TORTELIER : La Ville est en défaut sur ce dossier.

Pierre MEHAIGNERIE : Non, la dépollution était prévue dès le début, les crédits inscrits au bilan prévisionnel mais les contraintes ont évolué.

Des prélèvements avaient déjà été faits. Ce n'est pas la qualité du terrain qui change, ceux sont les normes de mise en décharge ? En conclusion : changement de réglementation = augmentation des coûts. Reste un problème : Que fait-on de la parcelle basse ?

Pierrick MORIN note que si on fait un revêtement imperméable dessus (ex : parking), on recouvre la pollution.

Pierre MEHAIGNERIE : il faut trouver l'équilibre entre écologie et compétitivité.

Anthony MOREL se déclare content de constater que Pierrick MORIN est contre l'enfouissement.

Alain TORTELIER : reste le problème de l'extension du Leclerc.

Jacques COIGNARD : la lecture du rapport signalant la présence de métaux lourds, d'arsenic ... est inquiétante.

Michèle PRACHT lui répond que beaucoup de terres sont naturellement riches en arsenic.

<p>255. ZAC de Beauvais – ilot 5 – cession Coop habitat- projet de 3 maisons groupées (3.2) J.P. LEBRY</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i> Jean-Pierre LEBRY : Il reste deux opérations sur Beauvais : la parcelle en triangle sera construite par Habitat 35 et Coopérative Habitat qui va réaliser 3 maisons et un immeuble. Pierre MEHAIGNERIE constate que la zone sera achevée et que quelques critiques sont faites : trop de densification et manque de parkings. Jean-Pierre LEBRY : on nous reproche plutôt le manque de densification, mais dès que l'on envisage une densification on constate une opposition des riverains avec de nombreux contentieux.</p>
<p>256. Projet de convention de servitudes Acanthe/Ville de VITRÉ (2.2) A. MOREL</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>257. Cession ancienne ferme de la Fleuriais – ZAC de la Fleuriais. (3.2) J.P. LEBRY</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>258. Cession – Parc d'activités de la Grande Haie (3.2) J.P. LEBRY</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i> Pierre MEHAIGNERIE attire l'attention sur les terrains figés dans la partie arrière de la Grande Haie pour un projet rail-route. Il y a une clientèle potentielle dans le pays de Vitré pour ce pôle mais le projet de réalisation est lourd, et Vitré Communauté est en attente de financements européens. Pierrick MORIN voudrait avoir une information sur ce projet communautaire et notamment sur l'impact qu'il aura sur les exploitations agricoles. Jean-Pierre LEBRY répond qu'un seul siège d'exploitation serait éventuellement à délocaliser. Pierre MEHAIGNERIE confirme que le projet aura moins d'impact sur l'environnement que le TGV à ce jour. Il rappelle la convention signée par la Ville : 3 arrêts TGV + 20 TER vers Rennes seront concernés à Vitré pendant 25 ans + 20 TER vers Rennes et 10 vers Laval sur l'ancienne voie. Jean-Pierre LEBRY signale que le projet de la Grande Haie aura moins d'impact sur l'environnement que celui qui avait été envisagé à Chateaubourg. Jacques COIGNARD : et les problèmes de circulation, quid de la déviation Lactalis, route de Laval ? Jean-Pierre LEBRY : effectivement, il faudra revoir le problème des axes routiers. Pierre MEHAIGNERIE : ne serait-ce que pour alléger la circulation avenue d'Helmstedt. Jacques COIGNARD : et la plateforme de Saint Berthevin ? Pierre MEHAIGNERIE : Laval est plus en retard et le coût annoncé est de 150 millions d'euros. Il y a des problèmes avec le financement et l'association avec Château-Gontier.</p>

	De plus l'acteur privé du projet est favorable à Vitré car il y a déjà des clients sur Vitré. Actuellement les projets de Vitré et Morlaix sont en tête.
259. Participation pour non réalisation d'aires de stationnement revalorisation du montant (7.1) X. PASQUER	<i>Favorable à l'unanimité</i>
260. ZAC de la Fleuriais - opération Bd Crinon (2.1) J.P. LEBRY	<i>Favorable à l'unanimité</i>
261. ZAC de la Roncinière – versement d'indemnités d'expropriation et d'éviction (3.1) J.P. LEBRY	<i>Favorable à l'unanimité</i>
262. Exclusion du DPU – Lotissement « le Haut Fougeray » (2.3) A. MOREL	<i>Favorable à l'unanimité</i>
263. «VOYAGER EN BD» - Présentation du travail d'Emmanuel Lepage (7.10) M.C. DUCHESNE	<i>Favorable à l'unanimité</i>
264. Artothèque - dons d'œuvres (7.10) M.C. DUCHESNE	<i>Favorable à l'unanimité</i>
265. Médiathèque - Festival Am Stram Gram (7.10) M.C. DUCHESNE	<i>Favorable à l'unanimité</i>
266. Concert de Gerard VAN MAASAKKERS – remboursement de frais (7.1) M.C. DUCHESNE	<i>Favorable à l'unanimité</i>
267. Musées -Prêt d'une armoire XIXème (7.10) M.A. BOUQUAY	<i>Favorable à l'unanimité</i>
268. Conservation du Patrimoine – Dépôt d'une toile à cidre (7.10) M.A. BOUQUAY	<i>Favorable à l'unanimité</i>
269 .Bilan Année 2012 du mandatement de la gestion de la maison de l'enfance (1.2) A. CHARLOT	<i>Favorable à l'unanimité</i>
270. Tableau des effectifs (4.1) A. CHARLOT	<i>Favorable à l'unanimité</i>

<p>271. Mutuelle santé – contrat groupe (4.5) A. CHARLOT</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>272. Mutuelle prévoyance–invalidité-décès – résultat de la consultation (4.5) A. CHARLOT</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>273. Mise à disposition de personnel auprès de Vitré Communauté (4.4) A. CHARLOT</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i> A propos du remplacement de la directrice du Centre Culturel (partie en retraite), Yves LECOMPTE regrette un manque d'information sur la nomination du nouveau directeur. Il précise que ce n'est pas la répartition des tâches sur 2 agents qui lui pose problème mais le positionnement de la chargée de diffusion, il aurait préféré une autre organisation. Pierre MEHAIGNERIE : Je n'ai moi-même pas rencontré les candidats, par contre la personne retenue l'a été à l'unanimité. Il s'est interrogé sur un temps de travail (temps complet ou non). La personne qui arrive aura son autonomie et il reste très ouvert sur une évolution possible. Elle sera jugée sur la qualité de sa programmation. Pierrick MORIN : C'est un problème de fonctionnement, On lui met un outil à disposition mais c'est aux Elus de faire un projet. Paul TRAVERS : les Elus souhaitent la rencontrer. Yves LECOMPTE ; le problème est qu'elle est placée directement sous les ordres du directeur Pierre MEHAIGNERIE : oui, mais un responsable artistique jouit d'une grande autonomie. Pierrick MORIN rappelle à nouveau qu'elle sera jugée sur un projet qui est de la compétence des Elus. Pierre MEHAIGNERIE estime qu'une grande autonomie est nécessaire. Anne CHARLOT fait confiance aux recrutements. Pierre MEHAIGNERIE : ce n'est pas aux Elus de déterminer la culture. Pierrick MORIN : c'est quand même aux Elus d'en fixer les axes.</p>
<p>274 Avenant à un contrat de travail, affaires culturelles (4.2) A. CHARLOT</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>275 .Avenant à un contrat de travail, service patrimoine (4.2) A. CHARLOT</p>	<p><i>Favorable à l'unanimité</i></p>
<p>Questions diverses sans délibération</p>	<p><i>Pour information du Conseil</i> A – Information de Marie-Annick BOUQUAY : Modification des horaires d'ouverture des musée : fermeture le samedi matin en basse saison. Le dossier sera présenté au Conseil de Décembre B – Jacques COIGNARD : Nous devons avoir un débat sur les rythmes scolaires. Marie-Cécile DUCHESNE précise que le Comité de pilotage se réunira le 21/11/13, puis le projet sera présenté en Conseil Municipal informel, avant le Conseil de décembre où il sera débattu. Le Maire recevra aussi bien les écoles publiques que privées.</p>

